

Communiqué de presse Ville de Caen
26 juin 2026

LA NOUVELLE ÉCOLE DUC ROLLON OUVRIRA SES PORTES À LA RENTRÉE 2026

La Ville de Caen a réalisé une rénovation complète de l'école Duc Rollon. Ce projet permet de créer un groupe scolaire maternelle et élémentaire sur le site de l'école Duc Rollon.



Nouvelle façade de l'école Duc Rollon © Maxime Bouvier – Ville de Caen

Les travaux ont débuté en octobre 2024 pour une fin au **printemps 2026**. Ce projet permet aujourd'hui de **regrouper l'école Bicoquet** composée de 4 classes élémentaires et **la maternelle Duc Rollon** avec ses 2 classes maternelles, au sein de l'école Duc Rollon. La surface totale de **la nouvelle école est de 1 164 m²**. D'un **montant de 4,8 millions d'euros**, les travaux ont été financés par la **Ville de Caen** avec le soutien de **l'État** (fonds vert et dotation de soutien à l'investissement local).

Partenaire financier de ce projet :



La nouvelle école comprend :

- 4 classes élémentaires
- 2 classes maternelles
- 2 salles de repos
- Une Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)
- Un espace de restauration composé d'un office de réchauffage
- Un réfectoire maternel
- Un réfectoire élémentaire en self
- Deux bureaux et une salle dédiée à l'équipe éducative.

Le chantier a intégré des **travaux de réhabilitation**. Ils comprennent notamment une **meilleure isolation thermique, le remplacement des fenêtres** ainsi que la **rénovation de la couverture**. Le projet a également permis la rénovation complète de l'établissement sur ses trois niveaux ainsi que la **construction d'une extension au niveau de la cour nord**.

L'accueil des enfants dans les anciens locaux ne permettait pas de répondre à l'évolution des besoins de l'école primaire, notamment en matière d'accessibilité. **Un travail partenarial avec la communauté éducative a donc été mené afin d'identifier les besoins auxquels le nouvel équipement devait répondre.**

Un projet écologique

Ce projet s'inscrit pleinement dans une **démarche de transition écologique** et de **performance énergétique**. La partie réhabilitée du bâtiment répond au **label BBC rénovation** (Bâtiment Basse Consommation), garantissant une **réduction significative des consommations énergétiques**, tandis que l'extension neuve respecte la **réglementation environnementale RE2020**, qui vise à **limiter l'impact carbone des constructions neuves et à améliorer leur efficacité énergétique**.

Le bâtiment est également **raccordé au Réseau de Chaleur Urbain (RCU)**, permettant une **alimentation en chauffage plus durable et performante**. Une **toiture végétalisée** a été aménagée sur une partie de l'extension, contribuant à **l'isolation du bâtiment, à la biodiversité et à la gestion des eaux pluviales**. Enfin, la cour nord a été repensée avec des **espaces végétalisés** offrant un cadre plus agréable et plus naturel aux élèves et au personnel éducatif.

Contact presse Ville de Caen :

Sophie de Floris

02 31 30 45 03 / 07 89 28 38 29 / s.defloris@caen.fr